



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
*Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA*

Paris, le 21 décembre 2009
N° CERTA-2009-AVI-555

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilités dans Adobe Flash Media Server

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2009-AVI-555>

Gestion du document

Référence	CERTA-2009-AVI-555
Titre	Vulnérabilités dans Adobe Flash Media Server
Date de la première version	21 décembre 2009
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Adobe APSB09-18 du 18 décembre 2009
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

- Exécution de code arbitraire ;
- déni de service.

2 Systèmes affectés

Adobe Flash Media Server version 3.5.2 et antérieures.

3 Résumé

Deux vulnérabilités dans Adobe Flash Media Server permettent à une personne malintentionnée d'effectuer un déni de service ou d'exécuter du code arbitraire.

4 Description

Deux vulnérabilités dans Adobe Flash Media Server ont été découvertes :

- une vulnérabilité permet d'effectuer un déni de service par épuisement des ressources du système (CVE-2009-3791) ;

- une vulnérabilité permet à une personne malintentionnée de charger une bibliothèque arbitraire sur le système (CVE-2009-3792).

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité Adobe APSB09-18 du 18 décembre 2009 :
<http://www.adobe.com/support/security/bulletins/apsb09-18.html>
- Référence CVE CVE-2009-3791 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2009-3791>
- Référence CVE CVE-2009-3792 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2009-3792>

Gestion détaillée du document

21 décembre 2009 version initiale.